

Flash.....

Pauvreté.....

L'âge doré des «tempes grises» s'est achevé depuis trois ans en France et 600.000 personnes âgées vivent aujourd'hui en dessous du seuil européen de pauvreté, s'alarme la Fondation Abbé Pierre. Il souligne que 600.000 personnes vivent aujourd'hui avec une allocation de solidarité de 628 euros mensuels, soit en dessous du seuil de pauvreté selon la norme européenne (752 euros).

Agenda :

Le 2 avril 2009

Élections CAP - CAD - CCP

Pensez à vous inscrire pour voter par correspondance.

Communiqué commun des organisations syndicales
CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

La mobilisation du 29 janvier 2009 a connu un succès incontestable dans toute la France : des millions de salariés du privé et du public, parmi lesquels de nombreux jeunes, des demandeurs d'emplois, des retraités ont manifesté, fait grève, soutenu le mouvement. L'ampleur de ces manifestations confirme leurs inquiétudes et leur exaspération face aux injustices sociales. Ils exigent d'autres réponses à une crise dont ils ne sont pas responsables.

Il est urgent que le Gouvernement d'une part, le patronat et les employeurs d'autre part, assument leurs responsabilités, répondent aux demandes formulées dans la déclaration intersyndicale du 5 janvier 2009 et reçoivent les organisations syndicales.

Les organisations syndicales décident de maintenir leurs rencontres afin de prendre toutes les décisions et initiatives, notamment en matière d'actions et de mobilisations.

Elles appellent les salariés et leurs organisations à rester mobilisés et à s'appuyer sur la force de la journée du 29 janvier pour obtenir partout des négociations sur les revendications.

La puissance du mouvement conduit le Président de la République à s'exprimer jeudi. Les organisations syndicales en attendent des réponses aux revendications par l'annonce de mesures concrètes et immédiates et par l'ouverture de discussions avec elles. Elles se réuniront le 9 février 2009 pour en apprécier la portée et en tirer les conséquences.

Paris, le 2 février 2009

Le SNPTAS-CGT s'inscrit dans le contenu de ce communiqué. Nous devons prendre appui sur le 29 janvier pour faire valoir les revendications auprès de nos directions. Le 29 nous étions nombreux dans l'action, nous devons rester mobiliser pour que ce moment fort ne reste pas lettre morte. Il est grand temps que notre ministre donne un sens à la politique ministérielle et porte un vrai projet pour tous.

Il est indispensable de rester mobilisés.

Pôle emploi : les chômeurs appellent désormais sur un numéro surtaxé.

C'est le type d'information qui passe entre les mailles du filet des médias sans que l'on sache vraiment pourquoi. Et dans ce cas précis, même une dépêche AFP n'a pas eu l'effet démultiplicateur escompté. Comme le révèle Arrêt Sur Images, l'organisme, né de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC, propose un service téléphonique surtaxé pour les chômeurs qui peuvent gérer à la fois le paiement de leurs indemnités de chômage et la recherche d'emploi. Le Pôle emploi est joignable au 39 49, appel surtaxé qui coûte en principe 11 centimes d'euro, comme le précise la campagne de publicité qui a suivi le lancement de cet organisme, fruit de la fusion ANPE-ASSEDIC. L'AFP démontre que le surcoût peut dépasser 3 euros en cinq minutes

Le 16 janvier 2009, l'AFP publie une dépêche intitulée "Téléphoner à Pôle emploi coûte six fois plus cher de certains portables" dans laquelle il est précisé que l'appel au pôle emploi peut très souvent dépasser les 11 centimes d'euro vantés dans la publicité. Selon l'AFP, "pour cinq minutes de conversation, l'appel revient à 11 centimes d'euro TTC quelle que soit la durée depuis une ligne fixe France Télécom, une ligne internet (box) France Télécom ou Free. Le même appel, depuis un téléphone portable à carte prépayée, revient à 3,11 euros TTC avec Mobicarte, entre 1,61 et 2,86 euros TTC avec une carte SFR et 2,61 euros TTC avec une carte Bouygues Telecom, ont indiqué les trois opérateurs". L'information est d'importance puisque de nombreux chômeurs possèdent des cartes prépayées, les forfaits étant la plupart du temps trop coûteux.

Lancé au nom de la rationalisation de la lutte contre le chômage, le Pôle emploi devait permettre un service plus efficace, pour un moindre coût. Cette surtaxe pour financer un organisme censé être plus économique apparaît donc totalement injustifiée.

Fusions.....Services Publics efficaces.....moins coûteux.....demande des usagers.....proximité.....!!!

Note de rappel : la création du Pôle emploi avait déjà fait l'objet d'un petit scandale, passé très largement inaperçu, puisque l'Etat avait récupéré 400 millions d'euros des caisses des chômeurs pour boucler le budget du nouvel organisme

Nous vous invitons à retrouver nos revendications et d'autres informations sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Évènement cathodique.....

Jeudi 5 février, événement cathodique: Nicolas Sarkozy prend l'antenne à partir de 20h15 pour une émission exceptionnelle, "Face à la crise". Quelle antenne ? Pour ne pas faire de jaloux, le président interviendra sur TF1, France 2, M6 et RTL. Vive la télévision pluraliste.

Jeudi, si vous n'avez pas le câble ou la TNT, il vous sera difficile d'échapper à l'"émission exceptionnelle" dans laquelle interviendra le président de la République à partir de 20h15 pour une durée de 70 à 90 minutes, en direct sur les quatre antennes précitées. Sarko "répondra aux questions" de Laurence Ferrari (TF1), David Pujadas (France 2), Guy Lagache (M6) et Alain Duhamel (RTL) - pas la peine d'essayer de vous rabattre sur la radio donc. Si vous ne souhaitez pas entendre parler (Nicolas Sarkozy) de la crise, voici quelques alternatives : Plus belle la vie sur France 3 (dont l'audience ce soir là devrait être intéressante à étudier), le Grand Journal de Canal+ ou Les Simpson sur W9.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>